



Info Mairie

Recensement – Rappel citoyen – trottoirs et stationnements – comité de jumelage

Recensement militaire : Les jeunes gens, filles ou garçons, âgés de 16 ans nés en avril, mai et juin 2007, sont invités à se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin de réaliser leur inscription au recensement militaire pour la 1ère période de l'année 2023.

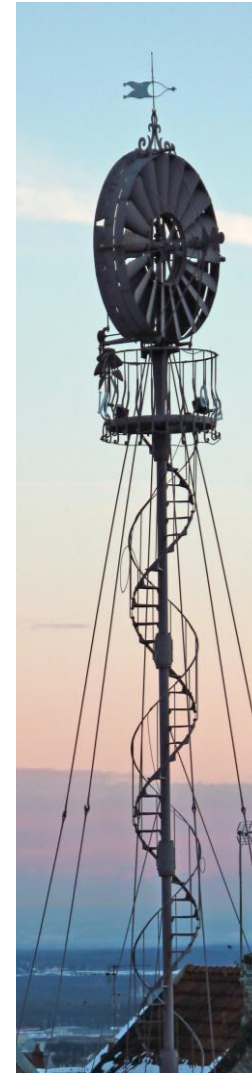
Rappel citoyen : Il est rappelé aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal. Des sacs sont à disposition au secrétariat de mairie. Pour le bien de tous, et la propreté de notre environnement.

Trottoirs et stationnements : Contrairement à la rumeur publique, le stationnement des véhicules est totalement interdit sur les trottoirs à Brochon comme partout en France



Comité de jumelage : notre commune est jumelée avec un petit village dans les vignes près de la vallée du Rhin : Weinolsheim (500 km de Brochon). Nous sommes accueillis tous les 2 ans au week-end de la PENTECÔTE. Des voyages de rêve nous sont proposés (Europapark, Berlin, Mayence, les châteaux du Rhin, etc...) Le dimanche, nous nous retrouvons entre français et allemands pour un repas où règnent la convivialité et de jolis moments de partage. Historiquement nous étions reçus par une vingtaine de familles. Hélas beaucoup d'anciens nous ont quittés et nous souhaiterions accueillir de nouveaux membres au sein de notre comité car aujourd'hui nous ne sommes plus que 10 personnes. Cette année nous fêterons les 50 ans.

Si vous souhaitez nous rejoindre, découvrir de nouveaux horizons, partager ces moments festifs, vous pouvez nous contacter au 06 83 88 59 79. Les enfants sont les bienvenus car les familles d'accueil ont également des enfants. Cette année nous partons à Weinolsheim ; en 2024 Weinolsheim viendra à Brochon.



Mairie

16, Route des Grands Crus

21220 BROCHON

☎ 03 80 52 46 35

☎ 03 80 52 26 18

✉ mairiedebrochon@wanadoo.fr

🌐 www.brochon.fr

COMMEMORATION DU 19 MARS Monument aux Morts Brochon

Monsieur le Maire et son conseil municipal invitent les Brochonnaises et les Brochonnaises à participer à la commémoration du 61^{ème} anniversaire du Cessez le feu de la guerre d'Algérie :

Le dimanche 19 mars à 11h00

Monument aux Morts de Brochon

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur vous sera en salle du conseil,



NOS AMIS LES CHATS

Rappel de règles

Devant la recrudescence des chats errants sur notre commune, nous vous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 2012, l'identification pour tout animal domestique (chien et chat) est obligatoire. C'est le seul et unique moyen de donner à son animal une identité et de le rattacher à son foyer.

En outre, depuis le 28 janvier 2020, une amende de 135.00 € peut être dressée si votre chat n'est pas identifié.

Concernant les chats errants, il est fortement conseillé de ne pas les nourrir.

Prenez contact avec le secrétariat de mairie qui se chargera de faire une procédure d'identification.

REUNION PUBLIQUE ASSURANCE AXA

Mercredi 29 mars à 18h30 – caveau municipal

La Municipalité vous informe que l'assureur AXA organise une réunion publique d'information pour présenter leurs différents contrats, notamment son contrat Santé avec lequel une réduction allant jusqu'à 25% pourrait être accordée.

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez contacter :

Madame Nadège BONNOT :

Tél : 06-63-44-88-96

Mail : nadege.bonnot@axa.fr



CHORALE ALLEGRIA

Samedi 25 mars à 20h30 – Eglise de Brochon

La chorale ALLEGRIA vous attend nombreux à son prochain concert à l'église Saint Symphorien de Brochon. Entrée gratuite.
Venez les applaudir !



BONAPARTE A AUXONNE

Sondage

L'adjudant-chef HARDY, affecté au 511^{ème} régiment du Train, propose de délivrer une conférence sur le thème de « Bonaparte à Auxonne – souvenirs de jeunesse 1788-1791 », aventures véridiques et extraordinaires du jeune lieutenant en second NAPOLEONE DE BUONAPARTE.

Les personnes intéressées par cette conférence ludique et animée dans la joie et la bonne humeur sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie, soit en se déplaçant en mairie aux heures d'ouvertures, soit par téléphone au 03-80-52-46-35, soit par mail à mairiedebrochon@wanadoo.fr

